

Du dix sept Août — an mil huit cent soixante-cinq, à deux heures du matin.

ACTE DE NAISSANCE de **Laurent Antoine**
 né à La Garenne le seize du courant à cinq heures de la nuit filz de **Joseph Antoine** profession d'cultivateur âgé de trente-trois ans, domicilié à La Garenne et de **Antoinette** âgée de vingt-trois ans, profession d'ouvrière, domiciliée à La Garenne avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin. Sur la déclaration à moi faite par **Antoine** père de l'enfant, âgé de trente-trois ans, profession d'cultivateur, domicilié à La Garenne.
 Premier témoin **Joseph Bonnet** âgé de quarante-cinq ans, profession d'propriétaire, domicilié à La Garenne.
 Second témoin **Michel Guinard** âgé de quarante-trois ans, profession d'propriétaire, domicilié à La Garenne.
 CONSTATE, suivant la loi par moi **Joseph Bonnet** adjoint délégué par le Maire de La Garenne, remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception du père qui a dit ne savoir.

Du vingt-cinq Août — an mil huit cent soixante-cinq, à deux heures du matin.

ACTE DE NAISSANCE de **Mme Baptistine Grimard**
 née à La Garenne le vingt-cinq du courant à cinq heures de la nuit filz de **Antoine** pour **Baptiste Grimard** profession d'cultivateur âgé de vingt-trois ans, domicilié à La Garenne et de **Antoinette** âgée de vingt-trois ans, profession d'ouvrière, domiciliée à La Garenne avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin. Sur la déclaration à moi faite par **Antoine** père de l'enfant, âgé de vingt-trois ans, profession d'cultivateur, domicilié à La Garenne.
 Premier témoin **Michel Guinard** âgé de quarante-trois ans, profession d'propriétaire, domicilié à La Garenne.
 Second témoin **Michel Guinard** âgé de quarante-trois ans, profession d'propriétaire, domicilié à La Garenne.
 CONSTATE, suivant la loi par moi **Joseph Bonnet** adjoint délégué par le Maire de La Garenne, remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.

Du vingt six Août — an mil huit cent soixante-cinq, à deux heures du matin.

ACTE DE NAISSANCE de **Marie Catherine Mignone**
 née à La Garenne le vingt quatre du courant à cinq heures de la nuit filz de **Joseph Mignone** profession d'ouvrier âgé de vingt-trois ans, domicilié à La Garenne et de **Antoinette** âgée de vingt-trois ans, profession d'ouvrière, domiciliée à La Garenne avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin. Sur la déclaration à moi faite par **Joseph Mignone** père de l'enfant, âgé de vingt-trois ans, profession d'ouvrier, domicilié à La Garenne.
 Premier témoin **Michel Guinard** âgé de quarante-trois ans, profession d'propriétaire, domicilié à La Garenne.
 Second témoin **Michel Guinard** âgé de quarante-trois ans, profession d'propriétaire, domicilié à La Garenne.
 CONSTATE, suivant la loi, par moi **Joseph Bonnet** adjoint délégué par le Maire de La Garenne, remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception du père qui a dit ne savoir.

Du vingt six Août — an mil huit cent soixante-cinq, à deux heures du matin.

ACTE DE NAISSANCE de **Louis Paulin Mariel Gilbert**
 né à La Garenne le vingt-cinq du courant à deux heures de la nuit filz de **Antoine** pour **Mariel Gilbert** profession d'cultivateur âgé de vingt-trois ans, domicilié à La Garenne et de **Antoinette** âgée de vingt-trois ans, profession d'ouvrière, domiciliée à La Garenne avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin. Sur la déclaration à moi faite par **Antoine** père de l'enfant, âgé de vingt-trois ans, profession d'cultivateur, domicilié à La Garenne.
 Premier témoin **Michel Guinard** âgé de quarante-trois ans, profession d'propriétaire, domicilié à La Garenne.
 Second témoin **Michel Guinard** âgé de quarante-trois ans, profession d'propriétaire, domicilié à La Garenne.
 CONSTATE, suivant la loi, par moi **Joseph Bonnet** adjoint délégué par le Maire de La Garenne, remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.